



# **Assemblée Générale**

**23 janvier 2011**

## **Rapport moral du Président**

**« sur la gestion du comité directeur  
et  
sur la situation morale de la fédération »  
art. 12 des statuts deuxième paragraphe**

**concernant les activités  
du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010**

Mesdames, Messieurs,

Pour la troisième année je suis à nouveau devant vous, afin de vous rendre compte de nos activités.

En effet, dans le cadre du cycle traditionnel démocratique, il y a déjà deux ans, le 25 janvier 2009, un nouveau Comité Directeur a été élu pour un mandat de 4 ans.

Je vous rappelle que, juste avant cette élection, j'avais déjà présidé notre fédération pendant 10 mois, au cours desquels nous avons en effet pris, avec le Bureau et le Comité Directeur, des décisions importantes de remise en ordre et modernisation.

J'ai donc été réélu, en janvier 2009, sur un programme novateur et modernisateur connu, tant sportif qu'administratif, dégagé des Assises Nationales du Tir de décembre 2008. A ce jour, nous sommes au milieu de la mandature actuelle, ce rapport est donc un point d'étape à mi-parcours.

Dès l'élection, avec la nouvelle équipe, nous avons travaillé sans relâche pour mettre en application le programme prévu qui se schématise en :

- **RECRUTER,**
- **FIDELISER,**
- **GERER.**

Pour repartir sur des bases saines, nous nous sommes attachés à mettre fin à d'anciennes pratiques non acceptables. Pour mémoire, elles étaient, en partie, les suivantes :

- signature par la FFTir de contrats léonins très déséquilibrés avec un grand équipementier du sport,
- tireurs mineurs - confiés à la FFTir - non encadrés dans le respect de la déontologie des responsables pédagogiques,
- non respect, par le personnel, des directives données par l'employeur,
- dossiers du personnel non rigoureux,
- gestion des licences effectuée sur une base de donnée désuète, non protégée et sans traçabilité,
- intervention de cinq sociétés sur la fabrication et le routage des licences

*- nous avons consulté et obtenu une proposition pour 25% moins chère - à postes identiques et avec le même cahier des charges.*

- enregistrement, par la FFTir, de licences non payées par des Ligues,
- enregistrement non régulier, par le siège fédéral, des avis préalables (jusqu'à plus de 10 mois de retard constatés par huissier),
- non prise en compte, par la Fédération, du fait que les Cadres Techniques d'Etat ne sont ni en « détachement » ni « mis à disposition » mais « placés auprès » de la FFTir, restant ainsi sous l'autorité administrative et disciplinaire exclusive de l'Etat.
- alors qu'ils ont tous un contrat d'exclusivité avec l'Etat, certains Cadres Techniques Sportifs d'Etat revendiquent, en plus, le statut de salarié de la FFTir. Ceci leur donnerait, en toute illégalité, 2 employeurs ! L'un d'entre eux ose même, exerçant en tant que CTR, rajouter la Ligue comme 3<sup>ème</sup> employeur...

Cette remise en ordre nécessaire de la maison FFTir n'a pas été sans conséquences : l'ambiance a été méticuleusement déstabilisée par une

désinformation systématique effectuée par ceux qui n'étaient pas, ou plus, élus au Comité Directeur de la Fédération ou avaient perdu de leur influence.

En dépit de cette situation de harcèlement permanent, nous avons réussi à :

- obtenir des succès sportifs réels et une représentation internationale significative (I),
- mettre en application les changements que vous avez majoritairement souhaités (II).

Ceci a eu un coût que nous aborderons (III).

## **I – SUCCES SPORTIFS et INTERNATIONAUX**

### **I.1 SUCCES SPORTIFS**

- Cette dernière saison, les tireurs Français ont réalisé des résultats sportifs exceptionnels, toutes disciplines confondues, Olympiques et Mondiales. Le DTN, grand artisan de ces succès, vous en communiquera le détail au point suivant de l'ordre du jour. Mais citons, dès maintenant, le score historique de 114 médailles remportées au cours de la saison internationale écoulée.

Rappelons, sur les mêmes bases de calcul :

1. pour la saison 2006/2007 = 90 médailles,
2. 2007/2008 = 68 médailles,
3. saison 2008/2009 = 99 médailles.

- Ces résultats ne doivent pas occulter le travail de fond réalisé pour retrouver des talents au sein de nos Associations, élargir sans cesse la base de nos sportifs repérés. La relève du haut niveau est en marche.
- Pour les Ligues et les Associations qui ont suivi la politique fédérale, les « nouvelles pratiques » ont apporté une augmentation de nouveaux adhérents de façon significative.

## **I.2 REPRESENTATION INTERNATIONALE de la FFTIR**

- La FFTir est présente en force dans les instances internationales. De nombreux Français grâce à leurs valeurs individuelles ont été élus. Une stratégie globale fédérale leur a apporté l'aide nécessaire.

Résultats des élections internationales de la saison écoulée :

### **ISSF :**

- 1 - Jacques TROUVE élu à l'Administrative Council
- 2 - Ghislaine BRIEZ élue au JUDGES COMMITTEE
- 3 - Dr. Jean-Emmanuel MONNEYRON élu au MEDICAL COMMITTEE
- 4 - Franck DUMOULIN élu à l'ATHLETES COMMITTEE
- 5 - Christian HUNZINGER élu au RUNNING TARGET COMMITTEE

### **IAU :**

- 1 - Gérard BOUTTEVILLE réélu PRESIDENT à l'unanimité
- 2 - Charles MECHIN élu SECRETAIRE GENERAL
- 3 - Charles MECHIN élu Président du Comité Technique Arbalète FIELD
- 4 - Christian HUNZINGER élu Président du Comité Technique Arbalète MATCH

**MLAIC :**

1 – Jean BOURDEAUX élu au COUNCIL

**IMSSU :**

1 – Jean-Pierre BEURTHÉRET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL réélu

## **II – CHANGEMENTS INTERVENUS et MAJORITAIREMENT SOUHAITÉS**

### **II.1 GESTION ADMINISTRATIVE**

#### **II.1.1 MODERNISATION DE LA GESTION DES LICENCES**

Nous avons mis beaucoup d'énergie sur la modernisation de la gestion des licences.

L'ancienne base de donnée de nos licenciés a été expertisée. Le constat imposait un changement radical.

- Les actions correctrices entreprises nous permettent de disposer maintenant d'une base moderne dotée d'une protection incomparable - mais nécessaire - de nos données. La base correspond maintenant aux normes les plus strictes de sécurité et traçabilité. Cette nouvelle base de gestion de données, moderne et professionnelle, a été mise en place en fin d'exercice.
- L'outil informatique **ITAC** qui fonctionne en liaison - également sécurisée - avec cette nouvelle base offre, enfin, à toute notre fédération, une possibilité de gestion digne d'une fédération

moderne. Rappelons que 18 Ligues sur 28 ont adopté le système de gestion **ITAC**.

- Depuis, les licences n'ont jamais été aussi rapides à être payées et enregistrées à la FFTir. Pour l'exercice en cours, en seulement deux mois et dix jours nous avons 100 000 licences enregistrées et nous sommes à ce jour à 130 000 licenciés validés, en moins de 5 mois. Du jamais vu !
- Les Ligues n'ont jamais perçu aussi rapidement les 20% cédés sur le prix de la licence.
- Quant à la gestion des avis préalables à travers ITAC, elle est prête. Nous allons pouvoir économiser un temps précieux dans notre vie administrative.

### **II.1.1 RECRUTEMENT d'UN DAF-DRH**

- La lourdeur administrative d'une fédération de 140 000 licenciés nécessite la présence permanente d'un professionnel sur la sphère administrative, financière et ressources humaines. Validé par le Comité Directeur, le recrutement d'un DAF-DRH, a été effectué le 5 juillet 2010.

## II.2 GESTION DU PERSONNEL

- Tous les employés de la Fédération Française de tir ont maintenant des contrats en bonne forme, comme l'exige la Loi.
- Nous avons dû licencier 4 personnes sur 30 employés. Trois cas sont toujours en cours de procédures prud'homales. La FFTir n'a pas été condamnée en première instance. La première instance nous a amené au « départage » pour Mesdames SOLA et DIDRY. Nos dossiers sont argumentés : la décision du « départage » en est la preuve. Monsieur COLLIGNON, licencié pour faute lourde, est convoqué, avec la FFTir, le 1<sup>er</sup> mars 2011, devant le « Bureau de Conciliation » du Conseil des Prud'hommes. Enfin, pour sa part, Madame PASSEDAT a préféré une transaction.
- Trois (3) Cadres Techniques d'Etat n'étant plus affectés à la FFTir ne perçoivent plus leurs primes de sujétions fédérales. Ils ont saisi les Prud'hommes. Ce sont les cas de Madame LAMARQUE, et Messieurs BURY et LASSALLE. La décision du « départage » a également été décidée par le tribunal pour ces cas-là. Monsieur JOLY, pour sa part, après un référé infructueux, a saisi sur le fond les Prud'hommes.
- Si certains nous ont quittés, d'autres nous ont rejoints. Par ailleurs, nous avons mis en place 1 contrat aidé Ligue-FFTir avec la Ligue de Picardie d'autres sont en cours, pour signatures, avec les Ligues volontaires.



### **II.3 TRAVAIL LEGISLATIF et REGLEMENTAIRE**

Concernant la législation sur les armes et son évolution, nous avons été très actifs et écoutés dans deux espaces de concertation :

- Dans un premier temps, la mission parlementaire LEROUX-BAUDIN nous a entendus, tout comme elle a entendu les Chasseurs, les Collectionneurs et les représentants de la profession du commerce des armes.
- Le Ministre de l'Intérieur a constitué la Commission Présidée par le Préfet MOLLE. Dans ce cadre nous avons pu faire valoir les besoins légitimes des tireurs sportifs par rapport à l'évolution réglementaire des textes. Avant le dernier remaniement ministériel, nous avons obtenu les garanties réglementaires concernant les armes et les munitions que nous utilisons.
- A ce jour les travaux reprennent sur ces bases pour répondre à la traçabilité homme-arme exigée par la Directive européenne.

La partie législative du projet de loi parlementaire mobilise toujours toute notre énergie.

Notre possibilité d'influence s'effectue pour une grande part à travers le Comité Guillaume Tell dont le Secrétaire Général est Monsieur Thierry COSTE. Sa société-support s'intitule « Lobbying et Stratégie ». Ce Comité regroupe les Tireurs FFTir et FFBT, les Chasseurs, l'ANTAC, le Syndicat des Armuriers, le Syndicat des Fabricants et Importateurs.

## II.4 COMMUNICATION-VEILLE

- Dans un souci de continuité du service et de complémentarité, nous avons rapproché la communication et la veille pour regrouper ces deux secteurs en un seul service fédéral.
- La veille nous a permis de faire face de façon argumentée aux grands débats concernant l'évolution de la réglementation sur les armes. Nous avons également pu répondre aux faits divers nous concernant avec la plus grande efficacité.
- La partie technique et technologique du tir sportif se met en place au sein de la veille, l'encadrement technique intégrant cette démarche indispensable nouvelle pour lui.
- La communication a, comme annoncé, évolué vers « la lettre » de 4 pages publiée soit « papier » soit « dématérialisée ».
- La lettre « papier » permet une communication externe de qualité mais représente un certain coût d'impression-routage.
- Sa version « dématérialisée » envoyée par mel est d'un usage interne sans frais.
- De façon plus thématique :
  - Notre « ligne » de produits promotionnels existe, elle est homogène et en vente par télé-procédure sécurisée. Ce secteur va pouvoir se développer.
  - Les produits de communication banderoles, kakemonos, oriflammes sont prêts pour diffusion.

- Nous avons obtenu plusieurs émissions sur la chaîne France 2 dont Télématin, qui bénéficie d'une grande écoute.
- Une conférence de presse a permis de présenter nos « modules de découverte ». Le succès de cette opération confirme l'attrait et l'intérêt de pouvoir découvrir le geste du tir sportif hors de nos stands traditionnels.

### **III.1 GESTION FINANCIERE**

Je tenais à aborder ce point précis qui a servi de dernier angle d'attaque à l'opposition. Voici une présentation non comptable qui permet de mieux comprendre la situation.

Les résultats FINANCIERS nets des exercices précédents ont été les suivants :

- **saison 2006/2007** : 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 août 2007
  - **RESULTAT : + 44 293 €**
- **saison 2007/2008** : 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008
  - Président J-R **GERMONT** du 4 avril 2008 au 31 août 2008
  - **RESULTAT : + 708 091 € année olympique**
- **saison 2008/2009** : 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2009
  - Président J-R **GERMONT** exercice complet
  - **RESULTAT : + 377 003 €**
- **saison 2009/2010** : 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010
  - Président J-R **GERMONT** exercice complet
  - Le **correctif budgétaire** a été voté **PAR VOUS** fin janvier 2010.
  - **RESULTAT : - 1 501 765 €**

Il faut noter que le **correctif** voté, à l'unanimité, par l'Assemblée Générale du 24 janvier 2010, monte les dépenses à engager sur le sportif à la somme significative de 3 728 600 €. Pour le SPORTIF, l'exercice 2008/2009 était à 2 422 845 €, ce qui correspond pour l'exercice écoulé à une augmentation de 1 305 755 €.

Entre une vie sportive en forte augmentation et fonctionnement fédéral général très serré, il a été nécessaire d'accepter un dépassement pour mener à bien nos actions de modernisation sportives et administratives, j'assume ce choix. La situation financière de la Fédération n'est pas en danger, nous avons investi et maintenant les possibilités de gestion sont incomparables. Nous avons mis en application – dans des conditions particulièrement difficiles – les changements que vous aviez décidés.

Suivant les conseils de René VERVEY, gestionnaire avisé, membre de la Commission des Finances, je vous propose que cette Commission effectue chaque trimestre un point d'étape par rapport au **budget prévisionnel analytique, toutes activités confondues**. C'est d'ailleurs ce que je demande depuis le nouveau mandat, sans l'obtenir. Le recrutement d'un DAF-DRH apporte maintenant la réponse à mon attente de postes analytiques détaillés, y compris celui du fonctionnement administratif général.

\*

\* \*

Ces mutations profondes engagées, effectuées en deux saisons seulement, étaient indispensables pour l'avenir de notre Fédération. Elles auraient dû commencer depuis vingt ans.

Il est clair que nous avons investi de façon exceptionnelle mais les finances sont saines et les dossiers en ordre.

Le devoir d'un Président est d'une part de faire respecter les statuts et d'autre part de défendre l'institution lorsqu'elle est attaquée ce qui a été le cas. Les procédés les plus déloyaux ont été utilisés depuis les lettres anonymes, les « communiqués » non signés parfaitement mensongers sans oublier les lettres insultantes publiées à rythmes effrénés.

Ces agissements sont déplorables et dommageables pour notre sport.

Si vous voulez réellement que nous mettions en application le programme prévu aux Assises du Tir je vous propose une démarche constructive pour le tir, destinée à faire valoir les valeurs que nous devons porter, nous tireurs, et dont certains se sont dangereusement écartés :

- **Maîtrise de soi**
- **Respect**
- **Concentration**

Je vous rappelle que nous devons impérativement être crédibles pour les pouvoirs publics grâce à une gestion administrative limpide de notre base des licenciés et la protection de cette dernière.

**C'est désormais chose faite.**

Nous tentons de rétablir une Fédération où les Elus, les Cadres Techniques d'Etat et le Personnel soient chacun à leurs places et tiennent celles-ci réellement.

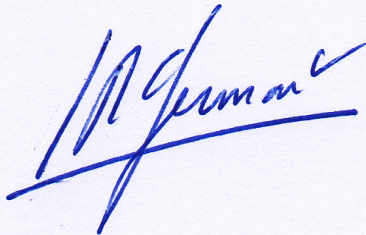
**C'est en cours.**

Enfin, il est nécessaire de rétablir la paix au sein de notre institution.

**C'est à faire.**

Mesdames, Messieurs, l'avenir du tir est maintenant entre vos mains.

Je vous remercie de votre attention.



**Jean-Richard GERMONT**